



**FEDERATION CONFEDEREE FORCE OUVRIERE  
DE LA METALLURGIE**

9 rue Baudoin – 75013 PARIS

tél. 01 53 94 54 00

fax. 01 45 83 78 87

[contact@fo-metaux.fr](mailto:contact@fo-metaux.fr)

---

## **PRESSE - INFORMATION**

---

### **SAGEMCOM : DEFENDRE L'EMPLOI**

FORCE OUVRIERE a été informée de la préparation d'un projet de loi portant sur l'interdiction des avertisseurs de radars. Sans entrer dans le débat sur les mesures de sécurité routière et s'il n'est pas avéré que les avertisseurs en soient un facteur, FORCE OUVRIERE alerte les pouvoirs publics sur la situation de l'établissement de Bayonne où sont commercialisés et fabriqués des terminaux « Coyote ».

1. L'établissement de Bayonne a connu de grandes difficultés sur le plan des charges de travail suite à la perte de marchés de sous-traitance et au transfert de production de décodeurs à l'usine de Tunisie.
2. Après la présentation d'un plan de réaménagement de l'établissement, de transfert de charges de produits à forte valeur ajoutée et l'annonce d'un accroissement de la production de terminaux (avertisseurs) « Coyote », l'établissement a retrouvé un équilibre. La direction a estimé que la production était assurée pour deux années.

La direction de Sagemcom a indiqué que la mise en œuvre du projet d'interdiction des avertisseurs mettrait à mal le plan de réaménagement et de diversification de l'établissement. Elle a indiqué que l'emploi serait mis en cause, la production sur Coyote occupant près de 60 salariés sur 320. Elle indique qu'elle aurait de grandes difficultés à trouver des activités de compensation.

FORCE OUVRIERE ne saurait accepter les réductions d'effectifs, les salariés du groupe subissant actuellement un PSE à Dinan et Tourcoing.

FORCE OUVRIERE demande aux pouvoirs publics des mesures pour assurer la pérennité de la production industrielle de l'établissement de Bayonne et le maintien de tous ses emplois.

Le bassin de l'emploi, notamment dans l'industriel, de la région de Bayonne est déjà touché par des fermetures et suppressions d'emplois.

Paris, le 24 mai 2011

**Contacts :**

David ELBAZ – Délégué Syndical Central Sagem Communications : 06.30.32.33.72

Eric KELLER – Secrétaire Fédéral, en charge de la branche Electrique : 06.82.66.65.13